



Communiqué de presse n° 5
- 22 novembre 2017 -

7 300 SIGNATURES
POUR « SAUVER LES ARCHIVES NATIONALES » !
ACTION PUBLIQUE 2022 :
NON, MADAME NYSSSEN,
LES ARCHIVES SONT UNE RICHESSE, PAS UN COÛT !

La publication dans la presse (*Le Monde, L'Humanité*) de la « *Contribution ministérielle aux travaux du CAP 2022* » (Comité d'Action Publique 2022) ne laisse plus aucun doute sur les intentions néfastes et nocives de Françoise Nyssen pour la Culture et en particulier pour les Archives.

En effet, d'après ce document « fuité », le postulat du ministère de la Culture est sans équivoque : l'Etat mène « *une politique des archives trop coûteuse car visant à l'exhaustivité* ».

Pour le ministère de la Culture, des économies seraient possibles. Il faudrait : « *augmenter la sélectivité de la collecte* », « *recentrer la collecte sur les archives essentielles, mutualiser les services et dématérialiser massivement* », « *regrouper en un seul service les trois services à compétence nationale*. Conséquences directes, une « *réduction de 10 à 20 % de la collecte annuelle et réévaluation du stock [élimination] d'au moins 15 km³ d'archives* », et un « *approfondissement des chantiers d'externalisation* ».

En clair, les Archives sont menacées de mort par la saturation de leurs magasins, le sous-effectif chronique et le sous-investissement. Françoise Nyssen répond : « *collectez moins* », « *éliminez le stock* », c'est à dire détruisez des documents qui ont pourtant été reconnus comme devant intégrer *ad vitam aeternam* les travées de l'histoire de France.

Avec les 7 300 signataires de l'appel pour « Sauver les Archives nationales », et contrairement à Françoise Nyssen, nous affirmons que les Archives sont une richesse inestimable par leur nature et leurs fonctions. La démocratie, la mémoire collective et individuelle d'un pays n'ont, par définition, pas de prix.

Nous continuons notre mobilisation jusqu'à la satisfaction de nos revendications, jusqu'au retrait de tous ces projets nocifs. Pas touche aux Archives !

Figurent parmi les premiers signataires :

Serge KLARSFELD, historien, avocat ; **Beate KLARSFELD** ; **Jacques REVEL**, historien, directeur d'études émérite, ancien président de l'EHESS ; **Maurice GODELIER**, directeur d'études EHESS, médaille d'or du CNRS ; **Roger CHARTIER**, historien, professeur émérite au Collège de France ; **Arlette FARGE**, historienne, directrice de recherche au CNRS ; **Paul VEYNE**, historien, professeur honoraire au Collège de France ; **Françoise HERITIER**, anthropologue, professeur honoraire au Collège de France ; **Jean GUILAINE**, archéologue, professeur honoraire au Collège de France ; **Philippe NOZIERES**, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France ; **Christophe CHARLE**, professeur d'histoire contemporaine, Université Paris La Sorbonne ; **Etienne BALIBAR**,

professeur émérite, Université Paris Ouest, *Anniversary chair in MEP, Kingston University London (R.-U)* ; **Jacques RANCIERE**, philosophe, professeur émérite Université Paris VIII ; **Marianne BASTID-BRUGUIERE**, historienne, membre de l'Institut ; **Françoise ZONABEND**, ethnologue et anthropologue, directrice d'études à l'EHESS ; **Nancy L. GREEN**, historienne, directrice d'études à l'EHESS ; **Robert DESCIMON**, directeur d'études EHESS ; **Christian DELPORTE**, professeur d'histoire contemporaine Université St-Quentin-en-Yvelines ; **Jean-Jacques MARIE**, historien ; **Michael LÖWY**, directeur de recherches émérite au CNRS ; **Michel DREYFUS**, directeur de recherche, CNRS ; **Michael WERNER**, historien, directeur de recherche émérite au CNRS, EHESS ; **Yves HERSANT**, historien, directeur d'études à l'EHESS ; **Joëlle BURNOUF**, archéologue ; **Jean NICOLAS**, historien, professeur émérite, Université Paris 7 ; **Lucette VALENSI**, directrice d'études à l'EPHE ; **Christiane KLAPISCH-ZUBER**, directrice d'études honoraire à l'EHESS ; **Natacha COQUERY**, professeure, Université Lumière-Lyon2 ; **Sonia COMBE**, historienne, chercheuse associée au Centre Marc Bloch, Berlin ; **Olivier LE COUR GRANDMAISON**, maître de conférences en science politique, Université Evry-Val d'Essonne ; **Maurice RAJSFUS**, historien, écrivain ; **Pierre LERICHE**, directeur de recherche émérite au CNRS, Ecole Normale Supérieure ; **Claude MAZAURIC**, historien, professeur émérite des universités ; **Danièle FRABOULET**, professeur émérite d'histoire contemporaine, Université Paris XIII ; **Denis CROUZET**, professeur d'histoire moderne, Université Paris La Sorbonne ; **Elisabeth CROUZET-PAVAN**, professeure d'histoire du Moyen-Age Paris La Sorbonne ; **Pascal BONAFOUX**, professeur d'histoire de l'art, Université Paris VIII ; **Anne ZINCK**, historienne, professeur honoraire des Universités, EHESS ; **James COLLINS**, professeur d'histoire, Georgetown University, ancien président de la *Society for French Historical Studies (R.-U)* ; **Ian KERSHAW**, historien, professeur émérite d'histoire contemporaine, Université de Sheffield, et membre de la British Academy ; **Eric FONER**, professeur d'histoire, Université de Columbia, prix Pulitzer 2011 d'histoire, ancien Président de la *Society of American Historians (USA)* ; **Nicholas CANNY**, historien, professeur émérite, ancien président de la *Royal Irish Academy* ; **Dena GOODMAN**, professeure d'histoire et d'études féministes, Université du Michigan (USA) ; **Enzo TRAVERSO**, professeur d'histoire contemporaine, Université Cornell New-York (USA) ; **Sandrine KOTT**, professeure d'histoire contemporaine, Université de Genève ; **Marie-Hélène BENOIT-OTIS**, musicologue, professeur à l'Université de Montréal ; **Simon SCHAFFER**, professeur d'histoire des sciences, Université de Cambridge (R.-U) ; **Vincent BARRAS**, historien des sciences, responsable de l'*Institut Universitaire d'Histoire de la Médecine et de la Santé Publique*, Université de Lausanne ; **Benjamin ZIEMANN**, professeur d'histoire moderne, Université de Sheffield (R.-U.) ; **Luc et Jean-Pierre DARDENNE**, cinéastes ; **Bertrand TAVERNIER**, cinéaste ; **Robert GUEDIGUIAN**, cinéaste et producteur ; **Alain TANNER**, cinéaste ; **Otar IOSSELIANI**, cinéaste ; **Mehdi CHAREF**, cinéaste ; **Catherine CORSINI**, cinéaste ; **Eugène GREEN**, cinéaste ; **Boris LEHMAN**, cinéaste ; **Malek BENSMAÏL**, cinéaste ; **Dominique CABRERA**, cinéaste ; **Jean-Louis COMOLLI**, cinéaste ; **Jean DOUCHET**, cinéaste et théoricien du cinéma ; **William KLEIN**, photographe ; **Sabine WEISS**, photographe ; **Bernard PLOSSU**, photographe ; **Hélène CIXOUS**, écrivain et professeure émérite, Université Paris 8 ; **Philippe JACCOTTET**, écrivain ; **Pierre BERGOUNIOUX**, écrivain et enseignant ; **Jacques ROUBAUD**, écrivain et mathématicien ; **Salah STETIE**, écrivain ; **Jean-Christophe BAILLY**, écrivain ; **Suzanne DOPPELT**, photographe et écrivain ; **Michel DEGUY**, écrivain, professeur émérite de littérature Université Paris VIII ; **Bernard NOËL**, écrivain ; **Matthieu MESSAGIER**, poète ; **Philippe RAHMY**, écrivain ; **Joël VERNET**, écrivain ; **Jean-Charles VEGLIANTE**, poète et traducteur, professeur émérite Université Paris 3 ; **Philippe JAENADA**, écrivain ; **Romain SLOCOMBE**, écrivain ; **Jean-Pierre ANDREYON**, écrivain et journaliste ; **Enzo CORMANN**, écrivain et metteur-en-scène ; **Serge VALLETTI**, auteur dramatique ; **Gilberte TSAÏ**, metteur-en-scène ; **Gérard ASTOR**, auteur dramatique, ancien directeur du Théâtre Jean-Vilar de Vitry-sur-Seine, maître de conférences Université Paris 5 ; **Martial RAYSSE**, artiste peintre ; **Jacques VILLEGLE**, artiste plasticien ; **Ernest PIGNON-ERNEST**, artiste plasticien ; **Vincent BIOULES**, artiste peintre ; **Jacques MONORY**, artiste peintre ; **Gudmundur ERRO**, artiste peintre ; **Joël KERMARREC**, artiste peintre ; **Nobuko WATANABE** et **Mark BRUSSE**, artistes plasticiens ; **Jean-Jacques LEBEL**, artiste et écrivain ; **Helga FANDERL**, artiste ; **Eric RONDEPIERRE**, artiste et écrivain ; **Matthieu LAURETTE**, artiste multimédia ; **Arno**

GISINGER, artiste et enseignant-chercheur ; **Sylvain KASSAP**, musicien et compositeur ; **François TUSQUES**, musicien ; **François ROSSE**, compositeur et musicien ; **Fernand VANDENBOGAERDE**, compositeur, Inspecteur général honoraire (DGCA) ; **Théo HAKOLA**, musicien et écrivain (etc...)

Pour tout contact :

CGT-Archives – 56, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris
téléphone : 01 40 27 63 33 / mail : cgt.archives@culture.gouv.fr

VOUS AUSSI, SIGNEZ, FAITES SIGNER, PARTAGEZ LA PÉTITION !

(voir infra)



**Non à la démolition, non au dépeçage, non à l'amputation,
APPEL POUR SAUVER LES ARCHIVES NATIONALES**

Nées du souffle de la Révolution française en 1790, les Archives nationales ont été synonymes d'entrée dans un monde nouveau, sans privilèges, sans secrets, ouvert à tous. Les archives sont notre mémoire individuelle et collective, elles sont la source première de ceux qui écrivent l'histoire, généalogistes, étudiants ou universitaires. Les archives sont aussi des éléments de preuves dont a besoin la population pour établir ou justifier des droits comme ceux touchant à la nationalité, la citoyenneté, la famille, la carrière, la succession, etc. Ainsi, les archives contribuent de manière éminente à l'exercice de la démocratie. Or, elles sont, deux cent vingt-six ans après, gravement menacées dans leur existence. Une nouvelle fois.

En 2010, Nicolas Sarkozy avait décidé l'implantation de sa Maison de l'Histoire de France, musée nauséabond de l'identité nationale, sur le site des Archives nationales de Paris. Par la mobilisation, le personnel des Archives nationales soutenu par les historiens, universitaires, étudiants et une majorité de la population, avait refusé ce projet néfaste et l'avait repoussé.

Aujourd'hui, deux décisions tout aussi dangereuses pour l'avenir des Archives nationales ont été annoncées par la ministre de la Culture, Audrey Azoulay. Il s'agit de la démolition du site des Archives nationales de Fontainebleau et de l'amputation de 11 000 mètres carrés du site de Paris. Ces choix, faits au nom du dogme de la réduction du patrimoine immobilier de l'Etat, vont à l'encontre direct de l'intérêt général et bafouent tous les principes scientifiques et archivistiques élémentaires. Seuls quelques spéculateurs et promoteurs immobiliers pourraient s'en frotter les mains.

- A Fontainebleau, où le foncier est rare, la mise en vente du terrain de 9 hectares serait à coup sûr une opportunité pour de nombreux investisseurs. Mais certainement pas pour l'Etat. Rappelons que la rénovation de toutes les structures et magasins du site de Fontainebleau est évaluée à 53 millions d'euros quand leur démolition coûterait 36 millions d'euros. Enfin, quarante archivistes pour la plupart établis en Sud Seine-et-Marne risquent de rester sur le carreau, leur poste étant supprimé/redéployé ou maintenu pour assurer la fermeture.

- A Paris, la vente à la découpe des immeubles du ministère de la Culture, dont celui de la rue des Pyramides qui est actuellement affecté au service des musées de France, pourrait aussi permettre une

belle plus-value à certains investisseurs mais certainement pas à l'Etat qui vend toujours son patrimoine à vil prix (voir les exemples des ventes des Hôtels de Kinsky et de Vigny-Croisilles). Ces projets de ventes immobilières doivent définitivement être abandonnés. Les conséquences seraient un nouvel affaiblissement des missions du service public culturel de l'Etat, de nouvelles suppressions d'emplois et 500 fonctionnaires du ministère de la Culture qui pourraient être jetés à la rue, dont 250 à 300 délocalisés de force sur le site parisien des Archives nationales en lieu et place de 11 000 mètres carrés de magasins et de dépôts.

Ces deux opérations, loin de renflouer les caisses de l'Etat, mettraient en danger de mort l'institution des Archives nationales. Dépecer les Archives nationales de leurs locaux, magasins, et surfaces, c'est interdire à l'institution de poursuivre son rôle de « mémoire vivante » de l'histoire de ce pays. Démolir le site de Fontainebleau, c'est sacrifier le « grenier » de l'institution (190 kilomètres linéaires de capacité de stockage). C'est, à Paris, refuser de bonnes conditions de conservation aux chartes scellées, aux registres royaux et des institutions de l'Ancien Régime qui ont besoin de place et de reconditionnement. C'est proscrire la collecte de trente années de versement de minutes des notaires parisiens (jusqu'à l'année 1968), c'est exclure tous travaux de mise aux normes des bâtiments, et en particulier des magasins (températures, hygrométrie).

Conséquence, le site de Pierrefitte-sur-Seine - qui a ouvert au public en janvier 2013 et qui était prévu pour être exploité pendant trente ans (2043) - va se retrouver mort-né, saturé avant même d'avoir vécu, saturé de tous les documents redéployés et déménagés depuis les sites de Fontainebleau et Paris. C'est ainsi qu'il est déjà prévu de préempter la réserve foncière du site de Pierrefitte-sur-Seine 25 ans avant la date calculée et de faire construire, à partir de 2025, un nouveau bâtiment pour environ 170 millions d'euros. Au total, la démolition de Fontainebleau, ajoutée à l'amputation du site de Paris et à la construction d'un nouvel équipement à Pierrefitte, correspond à plus de 200 millions d'euros de dépenses, soit à peu de chose près la même somme qu'a coûtée la construction des équipements du « nouveau » site de Pierrefitte-sur-Seine. A la différence près que pas un mètre carré, pas un mètre linéaire nouveau ne sortira de terre. Au contraire, nous savons que l'institution disposera de moins de moyens après !

Refuser de donner les espaces et moyens nécessaires au fonctionnement des Archives nationales, c'est à court terme les asphyxier et vouer ce patrimoine qui est notre mémoire historique à la disparition pure et simple. Nous, personnel des Archives nationales, de toutes filières et de toutes catégories, administrative, scientifique, de documentation, d'accueil de surveillance et de magasinage, des métiers d'arts, ouvrière et technique, ne l'acceptons pas.

**Citoyens, salariés, étudiants, chercheurs, historiens, intellectuels, généalogistes,
nous vous appelons à signer notre pétition adressée au Président de la République**

PÉTITION POUR SAUVER LES ARCHIVES NATIONALES

⇒ **Pour le maintien intégral des périmètres, surfaces et locaux (magasins, ateliers, bureaux, espaces publics) du site des Archives nationales de Paris au bénéfice unique de l'institution ; pour l'abandon du projet de délocalisation des services d'administration centrale du ministère de la Culture ; pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux, de rénovation et de mise aux normes (conditions de conservation, sécurité incendie, entretien du bâti) de l'ensemble des locaux, et en particulier des magasins.**

⇒ **Maintien d'un site disposant d'une capacité de stockage d'au moins 200 kilomètres linéaires à Fontainebleau, pour le lancement de tous les travaux nécessaires à la consolidation, rénovation et remise aux normes des bâtiments pour une réouverture au public la plus rapide possible ; maintien des fonds d'archives sur le site ; maintien de tous les postes de travail, emplois et agents ; respect du volontariat strict, pas de mutations forcées.**

⇒ Respect de la planification initiale de montée en charge des équipements du site de Pierrefitte-sur-Seine ; respect des délais et termes d'exploitation prévus ; respect du plan de gestion des réserves foncières du site ; pour des créations d'emplois et la reconnaissance de la pénibilité des conditions de travail et de vie au travail.

NOM	PRÉNOM	QUALITÉ	ADRESSE/MAIL	SIGNATURE

Cette pétition sera remise à Emmanuel Macron, Président de la République

Transmettez vos signatures de soutien :

- par courrier postal : CGT-Archives 56, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris

- **par mail** : cgt.archives@culture.gouv.fr

- **fax** : 01 40 27 63 66

Paris, le 9 janvier 2017